



1526 - UN PRÊTRE LUBRIQUE

Le samedi après l'exaltation de la sainte Croix, poursuites contre Messire Honoré Coustellier, prêtre, du Petit-Mesnil, en 1526.

Le promoteur expose que le 25 juin précédent, vers midi, l'accusé se trouvant près de la maison de Jean Vincent, tavernier, dit à Philippe Gaujart, maire du Petit-Mesnil: « Vien ça, villain maire. Ton maistre, le bailly de Jaucourt, n'est que ung villain, et toy avec ».

Il entra ensuite avec le maire et d'autres personnes chez Jean Vincent. Ils s'attablèrent tous ensemble, et en buvant Messire Honoré dit au maire : « Vien ça, maire. Amène moy une femme ycy et je la f desoubz ceste table ».

Puis, en présence de tous les assistants, il montra son membre honteux en disant « N'est-ce pas là une belle c.....? ».

Cela fait, il prit un verre rempli de vin et lança son contenu à la figure du maire.

Le promoteur conclut à ce qu'il soit mis en prison et puni selon l'exigence du cas.

L'accusé avoue qu'il est prêtre, âgé de 40 ans, et qu'il a bu avec le maire chez Jean Vincent. Le maire lui ayant enlevé son bréviaire il le traita de larron mais il ne tint pas les propos déshonnêtes qu'on lui prête. Toutefois, il s'en rapporte pour tout ce qui est contenu dans l'exposé du promoteur à l'information qui a été faite contre lui.

Sur le vu de cette information il est mis en prison.

« Mercredi derrière la Croix, cedit jour Messire Honoré Coustellier est tiré de sa prison et amené à l'auditoire de l'officialité.

Vu l'information faite contre lui et à laquelle il a déclaré s'en rapporter, il est condamné à une amende de 20 sous tournois et d'une livre de cire et aux dépens du promoteur.

En outre il lui est fait défense, sous peine de prison et d'amende, de fréquenter les cabarets, de se servir à l'avenir de termes lubriques et déshonnêtes, surtout de ceux qui sont rapportés dans l'information, et de dire d'injures à personne et particulièrement aux gens de justice.



Relevés par Elisabeth HUÉBER

Sources : Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790, Aube, Archives ecclésiastiques série G, tome deuxième,